



Volumes des inventaires rédigés par Louis Spach© Denis Guichot / CG 67
les inventaires manuscrits des fonds anciens rédigés par Louis Spach sur leurs rayonnages, avant numérisation

Instruments de recherche en ligne

Vous souhaitez préparer votre venue en salle de lecture ou tout simplement découvrir les fonds conservés aux Archives départementales ? Consultez les instruments de recherche depuis le site internet.

Lors de leurs classements, les archivistes travaillent selon une règle stricte : le principe de respect du fonds. Cela signifie qu'un fonds qui entre aux Archives ne doit pas être démembré mais traité d'un seul tenant.

Un fonds d'archives est produit dans un contexte précis, qu'il est important de connaître pour bien le comprendre et pouvoir le classer efficacement. De même, les archivistes sont très attentifs au producteur du fonds : qui est-il, quelle est son activité, quelles sont ses missions ? Tous ces éléments sont incontournables et sont présentés dans les introductions des instruments de recherche. Très riches, elles permettent de présenter le producteur, ses missions, les documents qu'il a produits et le mode de classement qui a été retenu.

Il existe trois grandes typologies d'instruments de recherche :

- *les inventaires* : les documents sont décrits à la pièce, au niveau le plus fin. C'est le cas des archives anciennes, où l'on retrouve par exemple des descriptions très précises des chartes conservées aux Archives, pièce par pièce.
- *les répertoires* : les documents sont décrits ici au niveau du dossier. Les archives moderne par exemple sont décrites dans des répertoires, qui présentent les contenus des dossiers. Les descriptions peuvent être très précises.
- *les bordereaux de versement* : chaque fonds qui est versé aux Archives est accompagné d'un bordereau de versement. Il s'agit d'une liste qui décrit le contenu des dossiers versés et qui permet aux archivistes de

distinguer les documents entrant aux Archives pour conservation définitive de ceux qui peuvent être éliminés à terme. On retrouve ces instruments de recherche principalement dans les séries contemporaines, qui regroupent les documents produits à partir de 1871.

Les instruments de recherche produits par les Archives départementales sont peu à peu numérisés. Lorsqu'ils existent en version dématérialisée, vous pouvez les retrouver sur le site, classés selon les grandes séries du cadre de classement des Archives départementales. La rétro-conversion des instruments de recherche est une opération au long cours, que vous pouvez suivre en consultant régulièrement [l'état des fonds des Archives départementales](#). Si l'instrument de recherche que vous souhaitez consulter n'est pas disponible sur le site, vous pouvez en prendre connaissance en salle de lecture.

- *les bordereaux de versement* : chaque fonds qui est versé aux Archives est accompagné d'un bordereau de versement. Il s'agit d'une liste qui décrit le contenu des dossiers versés et qui permet aux archivistes de distinguer les documents entrant aux Archives pour conservation définitive de ceux qui peuvent être éliminés à terme. On retrouve ces instruments de recherche principalement dans les séries contemporaines, qui regroupent les documents produits à partir de 1871.

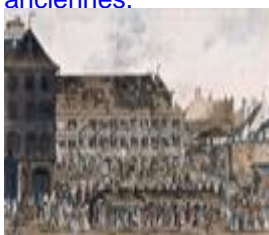
Mode :

- [Liste](#)
- [Mosaïque](#)

Inventaires disponibles



- [Séries anciennes](#) Le cadre de classement des Archives départementales, valable pour toute la France, a rangé les archives antérieures à 1789 dans les séries A à H, appelées séries anciennes.



- [Séries révolutionnaires et modernes](#) Les séries révolutionnaires et modernes contiennent les documents produits entre 1790 et 1870.



- [Archives communales déposées](#) Les communes peuvent choisir de déposer

leurs archives, principalement les archives anciennes, aux Archives départementales qui en assurent la conservation et la mise en valeur. Elles sont alors communiquées en salle de lecture des Archives départementales.



- **Archives hospitalières déposées** La sous-série 1 H regroupe les archives déposées par les hôpitaux aux Archives départementales.



- **Archives notariales** Les archives notariales sont classées dans deux sous-séries, 6 E et 7 E.

La coupure chronologique entre ces deux ensembles a lieu en 1792 : les documents antérieurs sont classés en sous-série 6 E. les documents postérieurs en sous-série 7 E.



- **Archives paroissiales** Le « Concordat » qui organisait jusqu'en 1905, les rapports entre les différentes religions et l'État dans toute la France, est toujours en vigueur en Alsace-Moselle. Il est issu du concordat de 1801 signé entre Napoléon Bonaparte et Pie VII, et qui n'a pas été abrogé ni par l'annexion allemande en 1870 ni par le retour des trois départements au sein de la République française en 1919.



- **Etat civil postérieur à 1912** La sous-série 4E des Archives départementales contient les documents relatifs à l'état civil à partir de 1792.



- **Catalogue de la bibliothèque** La bibliothèque est constituée pour l'essentiel

[d'ouvrages sur l'histoire régionale et locale, les sciences auxiliaires de l'histoire et autres domaines d'accompagnement de la recherche historique \(paléographie, diplomatique, bibliographie, généalogie, topographie, dictionnaires linguistiques\).](#)



- [Fichier alphabétique des sceaux](#) Affecté aux Archives départementales du Bas-Rhin en 1957, Charles Haudot (1919-2010) est chargé de réaliser l'inventaire systématique des sceaux qui y sont conservés. Les résultats de ce travail se présentent sous la forme de plus de 10 000 fiches cartonnées, sur lesquelles sont renseignés les cote et date du document scellé, le nom du sigillant et les dimensions du sceau, et qui sont illustrées d'une photographie en noir et blanc de ce dernier.

Catalogues de la bibliothèque

- [Catalogue général](#)
- [Bibliothèque Berger-Levrault](#)
- [Périodiques historiques et scientifiques](#)
- [Périodiques administratifs](#)

Fichiers des sceaux par Charles Haudot

- [Fichier alphabétique des sceaux](#)

Contact & Information

DIRECTION DES ARCHIVES DU PATRIMOINE ET DE LA MÉMOIRE DU BAS-RHIN

6 rue Philippe Dollinger

67100 Strasbourg

Tél : +33 (0)3 69 06 73 06

Fax : +33 (0)3 69 33 21 39

Courriel : archives@bas-rhin.fr

Web : <http://archives.bas-rhin.fr>

Salle de lecture ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h en continu.

Ouverture à 10h le premier jeudi du mois

